PLOUHA
LES FALAISES

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-212202220-20260223-9_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FÉVRIER 2026 – N° 9/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois février, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de PLOUHA, légalement convoqués le 13 février 2026, se sont réunis à L'Espace Hermine sous la présidence de M. Xavier COMPAIN, Maire.

Etaient présents : Xavier COMPAIN, Jean-Marie LEROY, Eva TROEGER, Christine LANCASTER, Jean-Yves GUILLOUET, Danie LE PUT, Michèle LE GUEN, Jean-Michel MORVAN, Françoise PETIT LECLERC, Nathalie LE SCANF, Ludovic HUON, Didier GHEUX, Roselyne LIBERGE, Ghislaine LE POLÈS MICHEL, Marc LE CHAT, Valérie RUMIANO, Arnaud FICHOU, Gilles ROBIGO, Christèle DAISEY MOGÈRE, Éric DUVAL et Béatrix BAZIN.

Absents excusés : M. Jean-Luc DORNEMIN (donne procuration à M. Jean-Yves GUILLOUET), Mme Vanessa CIRICHELLI (donne procuration à M. Xavier COMPAIN), M. Joël HEUZÉ, Mme Marie-Odile JAECKERT et M. Christophe JOUAN.

Secrétaire de séance : Madame Michèle LE GUEN.

Conseillers en exercice : 26 - **Conseillers présents :** 21 - **Pouvoirs :** 2 - **Votants :** 23

CENTRE NAUTIQUE – ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Madame Christine LANCASTER, Adjointe au Maire chargée des Finances, expose à l'assemblée que :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,
Vu la délibération autorisant le lancement de la consultation pour la construction du Centre Nautique,
Vu le rapport d'analyse des offres présenté par la commission compétente en date du 26 janvier 2026,
Considérant la nécessité de doter la Commune d'un Centre Nautique répondant aux besoins du territoire,
Considérant que la procédure de consultation a été régulièrement menée,
Considérant que les offres retenues sont économiquement les plus avantageuses,

Attribution des lots du marché de travaux

Après analyse des offres, il est proposé d'attribuer les lots du marché de construction du Centre Nautique comme suit :

Lots	Désignation du lot	Attribution	Prix en euros
1	DEMOLITION	BS2D	10 325,00
2	TERRASSEMENT-VRD	RAULT TP	93 705,65
3	GROS OEUVRE	LE GUERN	413 500,00
4	CHARPENTE BOIS - MURS OSSATURE BOIS - BARDAGE	DILASSER	135 802,90
5	ETANCHEITE	DENIEL	26 400,00
6	COUVERTURE - BARDAGE	MACE	64 453,51
7	SERRURERIE	ASTEEL	26 350,00
8	MENUISERIES EXTERIEURES	THOMAS	43 300,00
9	MENUISERIES INTERIEURES	LACHIVER	57 854,58
10	DOUBLAGE – CLOISON – PLAFOND - ISOLATION	LAPOUS	41 566, 01
11	CHAPE – REVETEMENTS DE SOL - FAIENCE	ARMOR REVETEMENT	7 790,76
12	PEINTURE	ARMOR PEINTURE	15 233,26

13	PLOMBERIE – CHAUFFAGE - VENTILATION	EREO	123 442,23
14	ELECTRICITE – CFO/CFA	AM ELEC	38 990,01

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-212202220-20260223-9_2026-DE

Le montant total des marchés de travaux s'élève à **1 098 713,93 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté, par 17 voix pour et 6 voix contre, décide :

- **D'APPROUVER** l'attribution des lots du marché de construction du Centre Nautique aux entreprises susmentionnées, pour les montants indiqués,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des marchés, actes et documents afférents à cette opération,

- **DE DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Le Maire,

Affiché le : 26 FEV. 2026

MAIRIE DE PLOUHA (Côtes-d'Armor)

Xavier COMPAIN